

"L'issue des négociations avec la Turquie demeure totalement ouverte" dans Bulletin Quotidien Europe (5 janvier 2005)

Légende: Le 5 janvier 2005, Ferdinando Riccardi, rédacteur en chef de l'Agence Europe à Bruxelles, pointe les difficultés qui, à ses yeux, risquent de parsemer les procédures de la négociation d'adhésion de la Turquie à l'Union européenne.

Source: Bulletin Quotidien Europe. 05.01.2005, n° 8859. Bruxelles: Agence Europe.

Copyright: (c) Agence Europe S.A.

URL:

 $http://www.cvce.eu/obj/"l_issue_des_negociations_avec_la_turquie_demeure_totalement_ouverte"_dans_bulletin_quotidien_europe_5_janvier_2005-fr-9348deb1-adc1-4052-b20d-086f3beba6ce.html$

1/3

Date de dernière mise à jour: 18/09/2012

18/09/2012



L'issue des négociations avec la Turquie demeure totalement ouverte

Je ne crois pas que la décision du Sommet de l'UE d'ouvrir les négociations avec la Turquie enclenche un mécanisme qui conduira presque automatiquement à l'adhésion de ce pays à l'Union. Les ambiguïtés qui subsistent sont trop importantes pour que la décision citée ait déterminé dès maintenant l'évolution future de l'Europe (voir cette rubrique d'hier). Je sais que ce n'est pas l'avis de tout le monde. Certaines personnalités ont estimé que si les négociations commencent, c'est le "scénario de l'inéluctable" qui se déclenche et que rien ne pourra plus arrêter le mouvement jusqu'à ce que l'adhésion se réalise.

Deux constatations. Mon analyse est plus nuancée. Elle se fonde en partie sur deux constatations. La première se réfère au débat du Parlement européen. Tous les observateurs ont pu constater que la cassure, dans le vote, entre le gros du groupe PPE et le gros du groupe socialiste n'implique aucunement une vision différente de l'avenir de l'Europe. Les deux groupes ont confirmé l'objectif d'une Union plus compacte, davantage intégrée, acteur autonome sur la scène mondiale. Le problème est que pour les uns l'adhésion turque anéantit cet objectif, pour les autres elle contribue à sa réalisation. Mais l'objectif essentiel est partagé. L'appui historique des deux principaux groupes politiques à l'intégration européenne demeure intact, et le groupe libéral et les "Verts" se sont exprimés dans le même sens (voir cette rubrique du 17 décembre).

La deuxième constatation est que les médias, contrairement à ce que craignaient plusieurs observateurs (moi compris), n'ont pas cédé à la tentation d'une simplification excessive. Ils ont mis l'accent non seulement sur la décision d'ouvrir les négociations mais aussi sur les conditions. Plutôt que la formule spectaculaire "feu vert à la Turquie", ils ont penché pour un "feu orange", et dans quelques cas "avec clignotants". Le message reçu par l'opinion publique est donc, ainsi que le souhaitait une part significative des autorités politiques, que rien n'est acquis, et que les conditions sont aussi importantes que le fait de commencer à négocier. C'est important, car, ainsi que l'a dit le président du Parlement européen, "si la question turque est perçue comme une nouvelle bataille de Lépante ou un nouveau siège de Vienne, nous n'aboutirons nulle part". Le poids des opinions publiques, et du PE qui les représente, jouera un grand rôle.

C'est pourquoi je vois, en simplifiant à l'extrême, deux scénarios possibles.

Première hypothèse: la Constitution échoue (dans le sens qu'un nombre significatif de "non" dans le processus de ratification en empêche l'entrée en vigueur). Dans ce cas, l'Europe élargie deviendra de plus en plus floue, la preuve sera faite que l'Europe-puissance n'est pas ce que tous les Etats membres souhaitent, et alors la machine s'arrête. La cohésion économique s'affaiblit, la volonté de financer en commun une véritable politique régionale et une véritable politique agricole s'effiloche, la monnaie commune ne se généralise pas, l'élan de la politique étrangère commune et de la politique commune de défense se brise, l'espace commun de liberté, de sécurité et de justice ne se concrétise pas. Dans une telle Europe, la Turquie aurait sa place, ensemble d'ailleurs avec d'autres pays comme l'Ukraine, et pourquoi pas quelques pays méditerranéens non européens. Ce sera une réalisation très importante pour la stabilité mondiale et capable peut-être (peut-être...) d'éviter le choc des civilisations en affaiblissant l'influence de l'extrémisme musulman; mais ce ne sera pas l'Europe intégrée en mesure de jouer un rôle autonome dans le monde. C'est pourquoi les Etats membres les plus ambitieux relanceraient le projet de l'Europe puissance, sous des formes à inventer et négocier le moment venu. Comme l'a dit Etienne Davignon, "le projet d'intégration européenne ne s'arrêtera pas", le rejet éventuel de la Constitution ne conduira pas à "une situation plate dans laquelle rien ne se passe" (voir cette rubrique du 13 octobre dernier).

Deuxième hypothèse: la Constitution entre en vigueur (même si quelques pays restent éventuellement en marge), et l'Europe se développe dans la direction souhaitée, avec son ministre des Affaires étrangères, sa politique de défense renforcée jusqu'à devenir progressivement opérationnelle, son espace de liberté, de sécurité et de justice réalisé, et sa politique de cohésion confirmée et améliorée. Dans ce cas, j'estime que les négociations avec la Turquie n'aboutiraient pas à l'adhésion mais à une forme d'association renforcée à définir entre les deux parties. Et ce serait, à mon avis, la partie turque qui, en comprenant l'ampleur des transferts de souveraineté implicites dans la participation à une Europe en voie d'intégration croissante, choisirait de maintenir son autonomie en politique étrangère et encore davantage dans certains domaines

2 / 3 18/09/2012



relevant du domaine de la justice et des affaires intérieures.

Je comprends qu'une telle prévision est tellement éloignée de la volonté affichée par les autorités turques de refuser farouchement toute hypothèse d'un "partenariat privilégié", qu'elle a besoin de s'appuyer sur quelques éléments concrets. Ce sera mon exercice de demain.

3/3

(Ferdinando Riccardi)

18/09/2012